

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le jeudi 13 octobre, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.

Date de convocation : le 08 octobre 2016

Présents : Mmes et MM. François TRONEL, Audrey TISSUT, Jean-Yves COSTE, Laurent CHAMOIX, Gilles NERON, Sylvie NIGOUL, Marielle RADOS, Anne REYNAUD.

Absent : M. Franck FABROT

Secrétaire de séance : Mme Audrey TISSUT

Monsieur le Maire ouvre la séance en informant le Conseil que le secrétariat de la mairie est désormais ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h. Monsieur le Maire et les élus sont heureux d'apprendre que l'état de santé de Mme Marie-Paule ROUX est meilleur.

Monsieur le Maire met, en outre, au vote, l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour (point A), relatif à la nécessité de délibérer concernant la demande de subventions pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement.

Le conseil, à l'unanimité, approuve cette demande.

A / Demande de subventions – travaux d'extension du réseau d'assainissement

M. le Maire rappelle au Conseil que, par délibération du 23 juin 2016, il a été décidé l'extension du réseau d'assainissement entre la route départementale de Mirefleurs et le chemin du Rampé, ainsi que le long du chemin du Rampé. Comme indiqué dans le plan de financement voté le 23 juin, le Maire présente un dossier de demande de subventions des travaux à hauteur de 35% par le Département. En cas d'obtention des aides, une inspection finale des chantiers est prévue par les services départementaux. Monsieur le Maire souligne enfin que ces travaux n'auront pas d'incidence sur le prix du m³ d'assainissement facturé aux abonnés.

A l'unanimité, le Conseil vote pour l'envoi de la demande de subventions au département.

1 / Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

2 / Projet restauration de la cure

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes a momentanément stoppé les subventions régionales précédemment obtenues par les communes et les EPCI auvergnates dans le cadre des Fonds *Auvergne +*. Les dossiers, comme celui de la cure de Busséol, sont réexaminés par le nouveau conseil régional dans le cadre désormais d'un double dispositif de subventions régionales :

- soit les contrats *Ambition Région* (venant remplacer les anciens contrats FRADDT Auvergne +),
- soit les aides *en faveur de la ruralité* (pour les communes de moins de 2000 habitants).

Monsieur le Maire informe les élus qu'un rendez-vous est pris avec Madame la Conseillère Régionale, Florence DUBESSY, référente pour notre secteur afin de lui présenter le projet de restauration de la cure.

En vue de la demande de subventions auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le nouveau plan de financement de la cure qui prévoit, en plus des aides déjà obtenues (DETR à hauteur de 30%, intercommunalité pour 10%), de solliciter 40% d'aides régionales soit dans le cadre du nouveau contrat Ambition Région soit dans celui du plan en faveur de la ruralité.

A l'unanimité, le Conseil se déclare favorable à ce plan de financement.

3/Questions diverses

a) Bancs et tables de pique-nique

Monsieur le Maire indique que les bancs et les tables de pique-nique, pour ces dernières financées par l'intercommunalité *Allier Comté Communauté*, sont désormais installés dans le village (place de l'église, aire multisports, carrefour du Montel). Il remercie Anne Reynaud et Marielle Rados qui ont choisi et préparé les emplacements destinés à accueillir ces équipements de repos et de loisirs dans le village.

b) Halloween 2016

Comme chaque année, Madame Sylvie Nigoul rappelle que les enfants du village fêteront halloween le 31 octobre au soir. Il est demandé aux personnes qui acceptent d'ouvrir leurs portes aux jeunes chasseurs de bonbons de se signaler par une bougie allumée devant leur fenêtre. Madame Nigoul et l'ensemble du conseil remercient par avance celles et ceux qui voudront bien participer à l'animation de ce moment festif pour les enfants du village.

L'information sera diffusée sur la page d'accueil du site internet.